

SWING PAINTS LIMITED
2100 ST PATRICK STREET
MONTREAL, QC H3K 1B2
(514) 932-2157

PRODUIT: ÉMAIL ÉPOXY

CODE: 8100A

1. IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT KLENK'S ÉMAIL ÉPOXY PARTIE A

CODE DE PRODUIT 810150, 810101, 814050, 814001, 815250, 815201, 815208, 819901

UTILISATION RECOMMANDÉE FINI

FOURNISSEUR SWING PAINTS LIMITED
2100 ST PATRICK STREET
MONTREAL, QC H3K 1B2
CANADA
514-932-2157

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE 514-932-2157 8:00 - 17:00 EST

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

Liquides inflammables	Catégorie 3
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité (Inhalation)	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1

Pictogrammes de danger



Mot indicateur: Danger

Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
Provoque une irritation cutanée
Peut provoquer une allergie cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut irriter les voies respiratoires
Susceptible de provoquer le cancer par inhalation
Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes de l'ouïe) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation

Conseils de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant
Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles
Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Se laver à fond la peau après avoir manipulé
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins sur l'étiquette)
 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher
 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
 NE PAS faire vomir
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
 En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Entreposage

Garder sous clef
 Tenir au frais
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux

Autres informations

Des rapports ont associé qu'une exposition répétée et prolongée à certains produits chimiques présents dans ce produit peut causer des dommages permanents au cerveau, au foie, aux reins et au système nerveux central. Un mauvais usage à des concentrations délibérées et l'inhalation des vapeurs peuvent être nocifs ou mortels

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE	CAS #	WT %
Bisphénol-A-(Épichlorhydrine) Résine Epoxyde	25068-38-6	40-50
Xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7	25-35
Éthylbenzène	100-41-4	5-10
1-Propoxypropanol	1569-01-3	2-5

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin après toute exposition importante.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. DANGER D'ASPIRATION PAR INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS ET CAUSER DES LÉSIONS. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Consulter immédiatement un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés:

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11. Risque de dommages importants aux poumons (par aspiration). Effets irritants et effets sensibilisants. L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire, une pneumonite et un toux. Troubles respiratoires. Réactions allergiques. Lacrymation excessive. Erythème. Dermate. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Susceptible de provoquer le cancer par inhalation. Risque présumé d'effets graves en cas d'expositions répétées ou prolongées par inhalation.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Agents extincteurs appropriés**

Poudre chimique d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse antialcool.

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Fumée.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection personnelle. Enlever toute source d'allumage. Refusez l'accès aux personnes non protégées. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones en contrebas.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit pénètre dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes de matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Inflammable. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir le chapitre 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ouvrir les barils avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques). Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipulation des produits chimiques.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder dans le contenant original. Conserver dans un endroit bien ventilé. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver conformément à la réglementation locale.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition

NOM CHIMIQUE	Limites d'exposition de l'ACGIH.
BisphénoI-A-(Épichlorhydrine) Résine Epoxyde 25068-38-6	
Xylène (mélange d'isomères) 1330-20-7	150 ppm STEL 100 ppm TLV-TWA
Éthylbenzène 100-41-4	125 ppm STEL 20 ppm TLV-TWA
1-Propoxypropanol 1569-01-3	

Consulter les autorités locales pour les limites d'exposition recommandées.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

L'utilisation d'une ventilation adéquate devrait suffire pour limiter l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques. Si l'utilisation de ce produit génère de la poussière, des émanations, des gaz, des vapeurs ou une suspension dans l'atmosphère de gouttelettes microscopiques, utilisez une enceinte d'isolement, un système de ventilation par aspiration à la source ou toute autre mesure d'ingénierie convenable pour limiter l'exposition des travailleurs aux limites obligatoires de dose. Les mesures d'ingénierie doivent contrôler les concentrations de gaz, de vapeurs et de poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosivité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des lunettes protectrices conformes aux normes et règles approuvées doivent être portées.

Protection des mains

Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des gants résistants aux produits chimiques conformes aux normes et règles approuvées doivent être portés en tout temps lorsqu'on manipule les produits chimiques.

Protection de la peau et du corps

Choisir un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.

Protection respiratoire

Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air approuvée par NIOSH, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. La classe de filtre de l'appareil respiratoire doit convenir à la concentration maximale prévue du contaminant (gaz/vapeur/aérosols/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, utiliser un appareil autonome de protection respiratoire.

Considérations générales sur l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. N'enlever la protection respiratoire et la protection de la peau/des yeux que lorsque les vapeurs ont été évacuées de la zone. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones à manger. Se laver à fond après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État physique	Liquide
Couleur	Divers
Odeur	Type d'époxy
Seuil olfactif	Aucune renseignement disponible
pH	N'est pas applicable
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	25°C / 77°F, Méthode: vase clos
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible
Densité relative	1.4
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité/Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune remarque additionnelle.

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

Conditions à éviter

Éviter la chaleur excessive, les flammes nues et toutes les autres sources d'inflammation.

Matières incompatibles

Aucune remarque additionnelle.

Produits de décomposition dangereux

Aucune remarque additionnelle.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucun renseignement disponible.

Informations sur les effets toxicologiques

Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

NOM CHIMIQUE	LD50 VOIE ORALE	LD50 VOIE CUTANÉE	LC50 INHALATION
Klenk's Émail Époxy Partie A Calculé	Non disponible	3176 mg/kg (Rabbit)	25.3 mg/L (Rat), 4h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients.

Cancérogénicité

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients.

NOM CHIMIQUE	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Bisphénol-A-(Épichlorhydrine) Résine Epoxyde 25068-38-6	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Xylène (mélange d'isomères) 1330-20-7	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Éthylbenzène 100-41-4	Non disponible	Groupe 2B	Non disponible	Non disponible
1-Propoxypropanol 1569-01-3	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Légende

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Peut-être cancérogènes pour l'homme

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition répétées

Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes de l'ouïe) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ecotoxicity

NOM CHIMIQUE	Toxicité algale aiguë (EC50)	Toxicité aiguë de poisson (LC50)	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité crustacés (EC50)
Klenk's Émail Époxy Partie A	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément à la réglementation locale.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements municipaux, étatiques, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG (Canada):

Numéro ONU UN 1139
Appellation d'expédition SOLUTION D'ENROBAGE
Classe 3
Groupe d'emballage III
Polluant marin Non disponible

DOT (U.S.)

Numéro ONU UN 1139
Appellation d'expédition SOLUTION D'ENROBAGE
Classe 3
Groupe d'emballage III
Polluant marin Non disponible

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Toutes les substances contenues dans ce produit sont inscrites sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou ne sont pas obligatoirement inscrites sur la liste.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

PRÉPARÉ PAR..... Affaires réglementaires
DATE DE PRÉPARATION 1 juin, 2018

Les peintures Swing renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects. Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FDS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Les peintures Swing ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de les peintures Swing. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.

©2018 Swing Paints Ltd. Tous droits réservés.
Fin de la fiche signalétique

SWING PAINTS LIMITED
2100 ST PATRICK STREET
MONTREAL, QC H3K 1B2
(514) 932-2157

PRODUIT: ÉMAIL ÉPOXY

CODE: 8100B

1. IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT KLENK'S ÉMAIL ÉPOXY PARTIE B

CODE DE PRODUIT 810150, 810101, 814050, 814001, 815250, 815201, 815208, 819901

UTILISATION RECOMMANDÉE FINI

FOURNISSEUR SWING PAINTS LIMITED
2100 ST PATRICK STREET
MONTREAL, QC H3K 1B2
CANADA
514-932-2157

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE 514-932-2157 8:00 - 17:00 EST

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

Liquides inflammables	Catégorie 3
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1A
Cancérogénicité (Inhalation)	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1

Pictogrammes de danger



Mot indicateur: Danger

Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
Provoque une irritation cutanée
Peut provoquer une allergie cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut irriter les voies respiratoires
Susceptible de provoquer le cancer par inhalation
Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes de l'ouïe) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation

Conseils de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant
Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles
Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Se laver à fond la peau après avoir manipulé
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins sur l'étiquette)
 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher
 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
 NE PAS faire vomir
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
 En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Entreposage

Garder sous clef
 Tenir au frais
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux

Autres informations

Des rapports ont associé qu'une exposition répétée et prolongée à certains produits chimiques présents dans ce produit peut causer des dommages permanents au cerveau, au foie, aux reins et au système nerveux central. Un mauvais usage à des concentrations délibérées et l'inhalation des vapeurs peuvent être nocifs ou mortels

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE	CAS #	WT %
Xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7	35-45
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines	68410-23-1	25-35
Solvant Naphtha (pétroleum), Aromatique Léger	64742-95-6	10-20
Éthylbenzène	100-41-4	5-10
3-Butoxypropanol	5131-66-8	5-10
1-Propoxypropanol	1569-01-3	2-5
Butanol	71-36-3	1-2
Triéthylentetramine	112-24-3	0-1

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin après toute exposition importante.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. DANGER D'ASPIRATION PAR INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS ET CAUSER DES LÉSIONS. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Consulter immédiatement un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés:

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11. Risque de dommages importants aux poumons (par aspiration). Effets irritants et effets sensibilisants. L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire, une pneumonite et un toux. Troubles respiratoires. Réactions allergiques. Lacrymation excessive. Erythème. Dermate. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Susceptible de provoquer le cancer par inhalation. Risque présumé d'effets graves en cas d'expositions répétées ou prolongées par inhalation.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Agents extincteurs appropriés**

Poudre chimique d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse antialcool.

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Fumée.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection personnelle. Enlever toute source d'allumage. Refusez l'accès aux personnes non protégées. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones en contrebas.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit pénètre dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes de matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Inflammable. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir le chapitre 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ouvrir les barils avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques). Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipulation des produits chimiques.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder dans le contenant original. Conserver dans un endroit bien ventilé. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver conformément à la réglementation locale.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

NOM CHIMIQUE	Limites d'exposition de l'ACGIH.
Xylène (mélange d'isomères) 1330-20-7	150 ppm STEL 100 ppm TLV-TWA
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines 68410-23-1	
Solvant Naphtha (pétroleum), Aromatique Léger 64742-95-6	200 ppm TLV-TWA
Éthylbenzène 100-41-4	125 ppm STEL 20 ppm TLV-TWA
1-Propoxypropanol 1569-01-3	
Butanol 71-36-3	20 ppm TLV-TWA
Triéthylentetramine 112-24-3	0.5 ppm TLV-TWA

Consulter les autorités locales pour les limites d'exposition recommandées.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

L'utilisation d'une ventilation adéquate devrait suffire pour limiter l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques. Si l'utilisation de ce produit génère de la poussière, des émanations, des gaz, des vapeurs ou une suspension dans l'atmosphère de gouttelettes microscopiques, utilisez une enceinte d'isolement, un système de ventilation par aspiration à la source ou toute autre mesure d'ingénierie convenable pour limiter l'exposition des travailleurs aux limites obligatoires de dose. Les mesures d'ingénierie doivent contrôler les concentrations de gaz, de vapeurs et de poussière en dessous de tout seuil minimal d'exposivité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des lunettes protectrices conformes aux normes et règles approuvées doivent être portées.

Protection des mains

Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des gants résistants aux produits chimiques conformes aux normes et règles approuvées doivent être portés en tout temps lorsqu'on manipule les produits chimiques.

Protection de la peau et du corps

Choisir un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.

Protection respiratoire

Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air approuvée par NIOSH, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. La classe de filtre de l'appareil respiratoire doit convenir à la concentration maximale prévue du contaminant (gaz/vapeur/aérosols/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, utiliser un appareil autonome de protection respiratoire.

Considérations générales sur l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. N'enlever la protection respiratoire et la protection de la peau/des yeux que lorsque les vapeurs ont été évacuées de la zone. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones à manger. Se laver à fond après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État physique	Liquide
Couleur	Ambre
Odeur	Type amine
Seuil olfactif	Aucune renseignement disponible
pH	N'est pas applicable
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	26°C / 79°F, Méthode: vase clos
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible
Densité relative	0.9
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité/Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune remarque additionnelle.

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

Conditions à éviter

Éviter la chaleur excessive, les flammes nues et toutes les autres sources d'inflammation.

Matières incompatibles

Aucune remarque additionnelle.

Produits de décomposition dangereux

Aucune remarque additionnelle.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucun renseignement disponible.

Informations sur les effets toxicologiques

Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

NOM CHIMIQUE	LD50 VOIE ORALE	LD50 VOIE CUTANÉE	LC50 INHALATION
Klenk's Émail Époxy Partie B Calculé	5000 mg/kg (Rat)	2500 mg/kg (Rabbit)	24 mg/L (Rat), 4h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients.

Cancérogénicité

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients.

NOM CHIMIQUE	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Xylène (mélange d'isomères) 1330-20-7	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

68410-23-1				
Solvant Naphtha (pétroleum), Aromatique Léger 64742-95-6	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Éthylbenzène 100-41-4	Non disponible	Groupe 2B	Non disponible	Non disponible
3-Butoxypropanol 5131-66-8	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
1-Propoxypropanol 1569-01-3	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Butanol 71-36-3	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Triéthylentetramine 112-24-3	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Légende**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 2B - Peut-être cancérigènes pour l'homme

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition répétées

Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes de l'ouïe) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Ecotoxicity**

NOM CHIMIQUE	Toxicité algale aiguë (EC50)	Toxicité aiguë de poisson (LC50)	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité crustacés (EC50)
Xylène (mélange d'isomères) 1330-20-7	11 mg/L, 72h (Pseudokirchneriella Subcapitata)	13.1 - 16.5 mg/L, 96h flow (Lepomis macrochirus) 13.5 -17.3 mg/L, 96h (Oncorhynchus mykiss) 2.661 - 4.093 mg/L, 96h static (Oncorhynchus mykiss) 23.53 - 29.97 mg/L, 96h static (Pimephales promelas) 30.26 - 40.75 mg/L, 96h static (Poecilia reticulata) 7.711 - 9.591 mg/L, 96h static (Lepomis macrochirus) 13.4 mg/L, 96h flow (Pimephales promelas) 19 mg/L, 96h (Lepomis macrochirus) 780 mg/L, 96h semi-static (Cyprinus carpio) 780 mg/L, 96h (Cyprinus carpio)	Non disponible	0.6 mg/L, 48h (Gammarus lacustris) 3.82 mg/L, 48h (water flea)
Fatty acids, C18- unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines 68410-23-1	Non disponible	1 -10 mg/L, 96h (Oncorhynchus mykiss)	Non disponible	Non disponible
Solvant Naphtha (pétroleum), Aromatique Léger 64742-95-6	2.6 - 2.9 mg/L, 72h (Pseudokirchneriella Subcapitata)	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Éthylbenzène 100-41-4	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
3-Butoxypropanol 5131-66-8	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
1-Propoxypropanol 1569-01-3	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Butanol 71-36-3	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Triéthylentetramine 112-24-3	10 - 100 mg/L, 72h (Pseudokirchneriella)	>100 mg/L, 96h static (Pimephales promelas)	Non disponible	10 – 100 mg/L, 48h (Gammarus lacustris)

	Subcapitata)		
--	--------------	--	--

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément à la réglementation locale.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements municipaux, étatiques, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG (Canada):

Numéro ONU	UN 1139
Appellation d'expédition	SOLUTION D'ENROBAGE
Classe	3
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Non disponible

DOT (U.S.)

Numéro ONU	UN 1139
Appellation d'expédition	SOLUTION D'ENROBAGE
Classe	3
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Non disponible

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Toutes les substances contenues dans ce produit sont inscrites sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou ne sont pas obligatoirement inscrites sur la liste.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

PRÉPARÉ PAR..... Affaires réglementaires
DATE DE PRÉPARATION 1 juin, 2018

Les peintures Swing renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects. Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FDS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Les peintures Swing ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de les peintures Swing. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.

©2018 Swing Paints Ltd. Tous droits réservés.
Fin de la fiche signalétique